

# La composition aux concours

Méthodologie et sujets corrigés

José Comas

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
1. À propos de l'épreuve de composition.....	7
2. Les divers libellés de l'épreuve.....	8
3. Les objectifs de l'épreuve .....	12
4. Les attentes du jury.....	14
5. Les savoirs à maîtriser .....	18
6. Les critères de correction .....	24
<b>PARTIE 1</b>	
<b>Méthodologie de l'épreuve</b> .....	<b>27</b>
Chapitre 1	
<b>La compréhension et l'analyse du sujet</b> .....	<b>29</b>
1. Compréhension du sujet : chaque mot compte .....	29
2. La problématisation du sujet.....	46
3. Mobilisation des connaissances .....	51
Chapitre 2	
<b>La structure de la composition</b> .....	<b>57</b>
1. La recherche et l'adoption du plan .....	57
2. La construction de l'introduction.....	71
3. La construction de la conclusion.....	76

### Chapitre 3

<b>La rédaction de la composition</b> .....	<b>81</b>
1. Un préalable pratique : la construction d'un canevas support de la rédaction .....	81
2. Des propos à argumenter.....	84
3. Des propos à hiérarchiser .....	86
4. Des propos à illustrer .....	88
5. Les qualités de la rédaction.....	93
6. La gestion du temps.....	101

### PARTIE 2

<b>Exercices d'application</b> .....	<b>105</b>
1. Compositions relatives aux sujets dont le libellé est un mot ou une phrase nominale.....	108
2. Compositions relatives à des sujets libellés de façon binaire.....	134
3. Compositions relatives à des sujets posés sous forme de question.....	151
4. Composition sur un sujet associé à une citation.....	185
 <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	 <b>199</b>
 <b>SITOGRAFIE</b> .....	 <b>199</b>

# INTRODUCTION INTRODUCTION

## 1. À propos de l'épreuve de composition

La composition sur un sujet général constitue l'une des épreuves écrites d'admissibilité de nombreux concours administratifs de catégorie A ainsi que de concours ou d'examens d'entrée à des grandes écoles.

L'épreuve de composition exige l'apprentissage de méthodes spécifiques et adaptées en fonction du type de sujet à traiter ainsi que l'acquisition d'un savoir-faire en matière d'expression écrite afin de permettre une meilleure gestion des contraintes inhérentes à ce type d'épreuve – le respect du sujet, la mobilisation des connaissances, la gestion du temps imparti. Il faut noter que les grands principes méthodologiques de la composition sur un sujet général sont également applicables aux épreuves de composition portant sur des disciplines spécifiques telles que le droit, l'histoire ou l'économie.

Cet ouvrage a une double ambition : répondre aux nombreuses questions que les candidats aux concours se posent sur la composition et leur proposer une méthode rigoureuse pour les aider à en assimiler les règles. Dans cette perspective, l'ouvrage est structuré autour d'une introduction et de deux parties.

L'introduction rappelle notamment les objectifs de l'épreuve et les attentes des jurys des concours, ainsi que les savoirs que les candidats doivent maîtriser.

La première partie – intitulée « Méthodologie de l'épreuve » – vise à fournir les méthodes de travail pour construire la composition et la démarche à suivre pour formuler et structurer les propos. Les différentes phases de la méthodologie sont éclairées par des exemples.

La seconde partie – intitulée « Exercices d'application » – comprend dix compositions corrigées et commentées dont les sujets portent sur différentes thématiques (économique, sociale, culturelle, sociétale). Ces compositions complètent et éclairent l'exposé théorique en confrontant les conseils de méthode et leur mise en œuvre. Les compositions corrigées sont organisées en fonction du type de libellé du sujet pour mettre l'accent sur la nécessité de procéder à des adaptations de la méthodologie.

## 2. Les divers libellés de l'épreuve

Les termes « composition » ou « dissertation » sont indistinctement employés pour désigner l'épreuve écrite sur un sujet général. Dans les deux cas, les règles méthodologiques à appliquer sont les mêmes.

Ainsi, dans certains concours, l'épreuve est **désignée comme composition**.

### À titre d'illustration

#### Exemples de libellés

Composition portant sur une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, philosophiques et culturelles. (Concours d'accès à l'École nationale de la magistrature [ENM].)

Composition portant sur un sujet d'ordre général relatif à des questions politiques, économiques et sociales contemporaines ou aux libertés publiques. (Concours de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.)

Composition sur une question portant sur l'évolution politique, sociale, économique et le mouvement des idées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. (Concours de directeur des services pénitentiaires.)

Composition sur un sujet portant sur les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels du monde contemporain (Concours de directeur de services de greffe judiciaires.)

Composition portant sur un sujet relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociologiques et culturels en France ou dans le monde. (Concours de l'École nationale supérieure de sécurité sociale [EN3S].)

Composition portant sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociaux et culturels en France et dans le monde permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à exprimer sur le sujet proposé, tant une analyse des faits et des événements qu'une interprétation personnelle et argumentée. (Concours d'entrée à l'École des hautes études en santé publique [EHESP].)

Composition portant sur une question de la société contemporaine, devant permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exprimer, sur le sujet posé, tant une analyse des faits et des événements qu'une interprétation personnelle et argumentée. (Concours externe d'administrateur territorial.)

Composition sur un sujet se rapportant à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle. (Concours d'officier de gendarmerie.)

Dans d'autres concours, l'épreuve est **nommée dissertation**.

### À titre d'illustration

#### Exemples de libellés

Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis 1900 jusqu'à nos jours. (Concours de commissaire et d'officier de police.)

Dissertation sur un sujet faisant appel à des connaissances générales. (Concours de lieutenant pénitentiaire.)

Dissertation portant sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes politiques ou sociaux du monde contemporain. (Concours de directeur pénitentiaire d'insertion et de probation.)

Enfin, parfois la dénomination de l'épreuve demeure imprécise, comme dans le concours de sous-officier de gendarmerie : « Rédaction d'un devoir sur un sujet d'ordre général, ayant pour objectif d'évaluer les qualités rédactionnelles des candidats. »

Il existe aussi le cas particulier de la composition spécialisée qui se rattache à la famille des épreuves de composition. Dans ce type de composition soit le champ du sujet est délimité par son libellé, soit il est défini par un programme réglementaire porté préalablement à la connaissance des candidats.

Dans le premier cas de figure, l'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire, mais son libellé précise les domaines de connaissances que les candidats doivent maîtriser. C'est le cas notamment de certains concours de collectivités territoriales, tels que le concours d'attaché territorial ou de bibliothécaire territorial. En effet, dans ces concours, même si elle reste « générale », la culture à mobiliser dans la composition devient explicitement le socle d'une réflexion sur « la place des collectivités territoriales dans les grands domaines de l'intervention publique ».

### À titre d'illustration

#### Exemples de libellés

Composition portant sur un sujet d'ordre général relatif à la place et au rôle des collectivités territoriales dans les problématiques locales (démocratie, société, économie, emploi, éducation/formation, santé, culture, urbanisme et aménagement, relations extérieures, etc.). (Concours d'attaché territorial.)

Composition sur un sujet relatif au rôle et aux missions des bibliothèques, à l'économie du livre et de l'information et aux pratiques culturelles. (Concours de bibliothécaire d'État.)

Dans le second cas de figure, le candidat doit être capable de mobiliser des connaissances conformément aux matières établies de façon réglementaire dans un programme prédéfini. C'est le cas de l'épreuve des concours externe

et interne de conservateur d'État des bibliothèques (« composition de culture générale sur un sujet élaboré à partir des questions du programme »). Ainsi, les candidats à ces concours doivent être avertis des enjeux des évolutions culturelles et scientifiques du monde contemporain et posséder des notions de base sur les grandes évolutions économiques et sociales et sur les grandes problématiques managériales auxquelles ils seront confrontés. Une bonne connaissance des événements fondateurs de la France moderne et contemporaine, des traits essentiels de son histoire culturelle, ainsi que des faits marquants de l'histoire de l'Europe depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle constitue également le socle des connaissances requises. D'ailleurs, une bibliographie accompagne le programme de l'épreuve de culture générale.

De même, dans le concours des conservateurs d'État ou conservateurs territoriaux du patrimoine, la première épreuve d'admissibilité consiste en une dissertation générale portant, au choix du candidat au moment de l'épreuve, soit sur l'histoire européenne, soit sur l'histoire de l'art européen, soit sur l'archéologie préhistorique et historique européenne, soit sur l'ethnologie, soit sur l'histoire des institutions et de l'administration françaises, soit sur les sciences de la nature et de la matière. Mais cette épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

### **Pour information**

La composition qui porte sur un sujet général se différencie des compositions relevant d'une seule discipline, par exemple le droit, l'économie ou l'histoire. Mais, malgré leurs différences, les compositions disciplinaires sont assujetties, pour l'essentiel, aux mêmes règles méthodologiques que la composition sur un sujet général. Cependant, certains aménagements sont à apporter à la structure composée d'une introduction, d'un développement en deux ou trois parties et d'une conclusion. Ainsi, la composition en droit privilégie le plan en deux parties matérialisées par des titres et exclut la nécessité de rédiger une conclusion. Pour ce qui est de la composition en histoire, le plan à adopter dépend du sens du sujet. La démarche chronologique est pertinente pour analyser un sujet évolutif, tandis que l'approche dialectique s'impose

pour traiter un sujet bilan et un plan comparatif est évidemment idoine lorsque le sujet demande de comparer deux situations ou phénomènes historiques. Mais, il est également pertinent de mixer plusieurs démarches ; par exemple la démarche chronologique et la démarche thématique, pour mettre en valeur les grandes phases d'un phénomène historique en caractérisant chaque période par un thème.

### 3. Les objectifs de l'épreuve

L'épreuve de composition est un exercice de réflexion, destiné à permettre l'évaluation de la personnalité du candidat en vue de son recrutement au sein de la fonction publique.

En premier lieu, la composition est **une épreuve de réflexion**. L'objectif est de vérifier votre capacité à ordonner un raisonnement autour d'une problématique et d'un plan en mobilisant un ensemble de connaissances. Ce qui vous est demandé est de savoir composer une réflexion à partir du sujet proposé, en démontrant vos facultés d'analyse et votre capacité à en rendre compte clairement, dans un raisonnement structuré. Autrement dit, la forme de votre composition compte autant que le fond des connaissances utilisées. Rien n'est pire que de juxtaposer des connaissances factuelles, sans les ordonner dans une réflexion qui guide votre démonstration au moyen d'un plan structuré.

En deuxième lieu, l'épreuve de composition vise à **évaluer la personnalité du candidat**. En effet, dans l'épreuve de culture générale, le jury de concours cherche moins à contrôler des connaissances qu'à apprécier la personnalité des candidats. Ainsi ce genre d'exercice permet-il d'apprécier si le candidat est réfléchi, mûr, calme, posé, capable de prendre de la distance sans se laisser déborder par son affectivité. Il permet d'apprécier une rigueur intellectuelle et l'aptitude à formuler un raisonnement dans une trame argumentative. Les candidats sont censés avoir une capacité à s'intéresser et à comprendre les enjeux de la société dans laquelle ils vivent.

<b>Aptitudes intellectuelles dont le candidat doit faire preuve</b>
<b>Capacité d'analyse :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>– comprendre un énoncé</li><li>– dégager sa problématique</li><li>– identifier les idées clés d'un sujet</li></ul>
<b>Esprit de synthèse :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>– être à même de dissocier l'essentiel de l'accessoire</li><li>– hiérarchiser les idées et les arguments</li><li>– savoir mettre en valeur les idées essentielles</li></ul>
<b>Capacité à argumenter de façon structurée :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>– savoir rédiger de manière argumentée</li><li>– savoir développer différents types d'argument</li><li>– savoir illustrer l'argumentation par des exemples</li></ul>

Enfin, en troisième lieu, l'épreuve de composition s'inscrit dans **une démarche de recrutement** au sein de la fonction publique. Quel que soit le sujet qui lui est soumis, le candidat ne doit jamais perdre de vue que le jury cherche à apprécier si le candidat dispose des qualités nécessaires pour bien remplir les fonctions qui lui seront éventuellement confiées au sein de l'administration à laquelle il candidate. C'est ainsi que le jury appréciera chez les candidats leur ouverture au monde et leur ouverture d'esprit, leur aptitude au questionnement, ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel. Somme toute, des qualités qui rendent tout fonctionnaire, ou futur fonctionnaire, susceptible de prendre le recul nécessaire lorsqu'il est confronté à des questions d'intérêt général. L'objectif est de vérifier si le candidat, en tant que futur fonctionnaire, est bien en prise avec la société et le monde contemporain. Le plus important pour réussir cette épreuve est de ne jamais perdre de vue qu'il s'agit d'évaluer vos capacités de raisonnement et de clarté et non de juger votre érudition.